

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Comité Départemental de l'Education Nationale mercredi 25 mars 2012 Déclaration préalable de la FNEC FP FO

Monsieur le Prefet,
Monsieur le Directeur Académique,
Madame la vice -Présidente,

En complément de la déclaration commune des représentants des personnels, nous apportons quelques éléments complémentaires.

Dans un contexte imposé par la tyrannie de la dette, impulsée par le FMI et la banque européenne, le ministère tranche dans le vif et supprime 14 000 postes dans une Education Nationale aux moyens déjà réduits, ce qui se traduit dans les Bouches du Rhône, au niveau du 1^{er} degré, par le retrait de 159 postes, et une baisse de moyens inacceptable dans le second degré.

Après les groupes de travail, les entrevues, les CTSD du premier degré, ceux du second degré, il est proposé la fermeture de 110 classes primaires, et le véritable plan social que constituent la disparition de tous les maîtres G et celle des maîtres E en dehors de l'éducation prioritaire.

Les collèges bondés à 30 élèves par classe voient leurs moyens diminuer, les compléments de service et les heures supplémentaires augmenter.

C'est contre ce projet que les représentants du personnel se sont prononcés lors du premier CTSD, en votant unanimement la motion d'opposition au premier projet.

Enseignants et parents refusent ces mesures et leurs conséquences et depuis la parution du projet de carte scolaire, ils se mobilisent. Des délégations d'école sont venues devant l'Inspection Académique, demandant à être reçues pour défendre leurs classes, des parents occupent les écoles pour exiger le maintien des classes et des postes de RASED, les banderoles fleurissent à travers tout le département !

Encore aujourd'hui des dizaines d'écoles sont représentées devant la préfecture, et exigent le maintien de leur classe ou du poste RASED supprimé.

Les parents ont raison, ils défendent l'avenir de leurs enfants, les enseignants ont raison, ils défendent leur école, leur réseau d'aide. La fédération FO demande que tous les dossiers des écoles soient de nouveau examinés aujourd'hui.

Ce CDEN qui va devoir se prononcer sur ce projet de carte scolaire doit savoir qu'à Aix, l'école Prévert va subir la suppression de 3 postes, que le groupe scolaire Sallier-Roi René va également voir disparaître une classe dans chaque école, que l'école maternelle de la Torse va fermer une classe au nom d'une globalisation qui sonne la disparition à terme de tout un groupe scolaire de quartier, que les écoles Zola de Berre, ainsi qu'à Marseille les écoles

Bonneveine 2, Parc Dromel, Parc Kallisté, Leverrier, Saint Jérôme Village 2, Fiolle Falque, l'école maternelle de Rousset, Mermoz 1 d'Aubagne, Brassens de Gardanne, Abeille à la Ciotat, Joliot-Curie de Miramas, Bernaudon de Saint Martin de Crau, les Granettes à Aix ont des effectifs au-dessus des nouveaux seuils de fermetures, que l'école Sainte Anne a le local nécessaire pour son ouverture, et la liste est bien longue...

Comment les parents d'élèves, les maires, les DDEN, enfin tous les membres de ce CDEN qui ne participent pas au CTSD pourraient-ils se prononcer sans connaître les dossiers ?

Globalement, comment les membres de ce CDEN pourraient-ils accepter une carte scolaire qui aggrave les conditions de travail des enseignants déjà difficiles et les conditions d'enseignement des élèves ? Comment pourraient-ils accepter une carte scolaire qui liquide l'enseignement spécialisé, soutien indispensable aux élèves les plus fragiles ?

Les accords de Bercy (que FO a eu raison de ne pas signer) pour la « rénovation du dialogue social » permettent-ils de faire croire que cette carte scolaire inacceptable est le fruit de la « négociation » avec les syndicats et dispense le CDEN de toute nouvelle discussion ?

D'ailleurs cette rénovation a déjà bien mal commencé puisque, tandis que notre fédération, forte de son indépendance, a vu son nombre de voix progresser de 3%, le ministère, après des calculs tardifs, au nom de nouvelles normes d'attribution de moyens syndicaux, diminue de 15 à 20% les décharges qui lui sont attribuées !

Plus de voix, moins de moyens ! Drôle de conception du dialogue social !

Le ministre veut-il choisir ses interlocuteurs ?

C'est cette même conception du dialogue social qui voudrait contraindre les organisations syndicales à négocier les mesures de carte scolaire dans le cadre inacceptable de la suppression des 159 postes retirés au département, les contraindre à co-gérer ces mesures avec l'administration.

Ce n'est pas la conception que notre fédération a de la négociation : tous les dossiers qui nous sont confiés doivent être défendus sans s'opposer les uns aux autres, les représentants des personnels ne peuvent accepter de choisir entre les postes classes et postes E et G des réseaux.

A l'heure où la colère gronde dans tout le département, au moment où le ministre est responsable de tous les débordements constatés lors de ces dernières semaines, la fédération FO de l'enseignement demande d'une part qu'avec vous, Monsieur le Préfet, le CDEN examine à son tour les dossiers. Et d'autre part que vous communiquiez au ministre, que vous représentez sur le département, l'exigence des enseignants et des parents de l'annulation ces 110 fermetures de classes, de l'ouverture des classes nécessaires et du rétablissement de la totalité des réseaux d'aide spécialisée, outil indispensable à la réussite des élèves dans toutes les écoles.

Je vous remercie de votre attention.

Pour la FNEC-FP-FO

Philippe Roms